

# Donner des ailes à quelques heureux élus

**SPORT ET CULTURE** La Fondation Serge Mérillat a été créée dans le but de soutenir financièrement des jeunes talents âgés de 12 à 25 ans provenant de Bienne, du Jura bernois et du Seeland.

PAR SÉLIM BIEDERMANN

Dans la région biennoise et ses environs, on ne se contente pas d'applaudir les talents qui sortent du lot. On les aide dans leur progression. Aussi bien du côté sportif que culturel. Et désormais encore bien davantage qu'auparavant en ce qui concerne une poignée de ceux-ci. Grâce à la Fondation Serge Mérillat. «C'est un projet de cœur, évidemment. Beaucoup de jeunes manquent de moyens pour poursuivre leur rêve. On aimerait ainsi donner des ailes et un petit peu d'air à ceux qui en ont besoin», souligne sa cheffe de file Stéphanie Mérillat.



**On aimerait bien pouvoir en accueillir 10 la première année.**

STÉPHANIE MÉRILLAT  
PRÉSIDENTE DE LA FONDATION  
SERGE MÉRILLAT

Celle qui est aussi et surtout la co-présidente du HC Bienne a présenté aux médias cette nouveauté, hier. Soit au lendemain de la 6e cérémonie des Biel/Bienne Talents, qui a couronné quantité de personnes dont une majorité provenant du programme Sport-Culture-Etudes (SCE) de la Ville (voir notre édition de vendredi passé) au Palais des Congrès. Où les objectifs de la Fondation Serge Mérillat ont été pour la première fois dévoilés publi-

quement. «A voir l'enthousiasme que j'ai ressenti lundi soir et que l'on a eu tout au long des préparatifs, je pense que cela ne va pas être un problème de trouver des talents. Parce que dans notre région, on en a, on le sait. Notamment grâce au cursus SCE, avec qui on va rester en étroite collaboration, et aux nombreux prix qui sont distribués chaque année», relève Stéphanie Mérillat.

## «Toquer aux portes et nous faire entendre»

Dans l'idée, ce sont quelques pépites âgées entre 12 et 25 ans qui seront soutenues financièrement avec cette nouvelle démarche. «On aimerait bien pouvoir en accueillir 10 la première année, et on est prêt à faire plus s'il y a possibilité à l'avenir. Cela dépendra de ce que nous allons récolter auprès du tissu économique régional», explique la présidente de la fondation. «C'est maintenant le grand challenge qui nous attend. Nous devons aller toquer aux portes et nous faire entendre pour trouver des fonds afin de financer ces talents. On espère que des gens, qui croient en ces jeunes tout comme nous, se disent «ah ben tiens, ça c'est peut-être une cause pour laquelle j'aimerais donner quelque chose.»

La famille Mérillat injecte une somme de base dans cette entité et va assumer son fonctionnement. Quant à l'argent qui tombera dans la poche des heureux élus, il proviendra de sponsors et autres mécènes.



Stéphanie et Sébastien Mérillat et Nicole De Donatis-Messerli (de gauche à droite) sont les trois piliers de la nouvelle fondation. LDD

«On s'est donné un ordre de grandeur de 500 francs par mois pour chaque jeune. Nous sommes arrivés à ce chiffre après avoir un petit peu discuté avec différents acteurs du sport et de la culture. C'est peut-être arbitraire, mais ce montant semble être raisonnable. Il peut servir par exemple pour un loyer ou des frais de matériel.» Avec 10 bénéficiaires, c'est donc un minimum de

60 000 francs par an dont il faudrait disposer.

## Aucun soutien semblable

La Fondation Serge Mérillat est active sur Bienne, le Jura bernois et le Seeland. Un secteur géographique où aucune autre organisation ne propose de soutien semblable. Et pourtant, le besoin est bien présent, comme l'a rappelé Stéphanie Mérillat hier, en

compagnie de son frère Sébastien, l'autre fondateur de ce projet, et Nicole De Donatis-Messerli, également membre du conseil de fondation. «Nous sommes trois personnes vraiment ancrées dans la région, qu'on aime soutenir.» Et la co-présidente du HCB de raconter la genèse de cette entité, créée en l'honneur de son père, dans le but de perpétuer sa vision du soutien envers la

jeunesse. «Il était un entrepreneur de la place assez actif, qui avait de l'admiration pour les jeunes talents», glisse-t-elle à son sujet. «Il a lancé un jour cette petite phrase: «ce que tu as dans la tête, personne ne peut le retirer.» Quelques mots que Stéphanie et Sébastien Mérillat n'ont pas oubliés et qui ont fait leur chemin jusqu'à déboucher sur une fondation portant son nom. «Tout est parti de là.»

## «La décision sera vraiment le fruit d'une rencontre»

Alors qu'aucune candidature n'a pour l'heure été adressée à la toute fraîche Fondation Serge Mérillat, bien évidemment, deux jeunes en profitent toutefois dès son commencement. Il s'agit de Zoé Borbély, écrivaine à l'Institut littéraire suisse ayant déjà été primée, et Noah Huber, membre de l'équipe nationale de canoë-kayak aux probants résultats. «Ce n'est pas encore très concret», livre Stéphanie Mérillat. «C'est nous qui sommes allés chercher les deux premiers talents. Leurs histoires nous ont touchés.»

Les huit autres, dans l'idéal, qui bénéficieront du soutien financier non négligeable attribué par la fondation pour cette première année seront choisis selon leurs dossiers – il n'y a pas de délai pour l'envoi de ceux-ci, le processus s'effectuera au fur et à mesure –, mais aussi après une entrevue. «La décision sera vraiment le fruit d'une rencontre, qui nous permettra de nous faire une idée plus précise de la motivation et de la vision des choses de la personne», signale la présidente. «Et dans la mesure du possible, on espère avoir une parité



L'écrivaine Zoé Borbély et le spécialiste de canoë-kayak Noah Huber ont déjà été choisis. LDD

entre les hommes et les femmes, les Romands et les Alémaniques, et le sport et la culture. Car je pense que cela a du sens.»

Les conditions d'admission sont simples pour le moment. Soit se trouver bien sûr dans la bonne tranche d'âge, habiter à Bienne, dans le Jura ber-



nois ou le Seeland, et suivre une double formation. C'est-à-dire dans son domaine de prédilection, en sport ou en culture, et sur le plan scolaire ou en apprentissage. Donc on mise sur son talent tout en assurant son futur en parallèle, «puisqu'on sait assez bien que dans ce genre de cursus, l'avenir

peut être un petit peu précaire», insiste Stéphanie Mérillat. «Les déceptions peuvent être grandes. En outre, cela démontre une certaine motivation quand on s'entraîne ou se donne du temps pour son art après une journée de travail. C'est d'ailleurs fascinant de voir ces jeunes avec autant d'énergie, à l'image des deux que l'on a déjà choisis. Et ça, on a envie de le soutenir.» Par rapport au domaine d'activité, aucune porte n'est fermée. Cependant, on se dirige plutôt vers des sportifs ou artistes individuels qui «ont vraiment besoin d'une aide financière, parce qu'ils ont une visibilité trop faible et n'intéressent ainsi encore pas forcément des mécènes ou des sponsors», glisse la présidente. Ceux qui se verront désignés par la commission d'admission de la Fondation Serge Mérillat – composée de quatre membres –, pour qui un objectif annuel sera établi, devront du reste donner un suivi de leur évolution chaque mois par le biais de textes et de vidéos. Et ce dans le but de «montrer ce qu'ils font de leur talent». SBI